



Mobilités grecques. Mouvements, réseaux, contacts en Méditerranée, de l'époque archaïque à l'époque hellénistique

Claire Barat

► To cite this version:

Claire Barat. Mobilités grecques. Mouvements, réseaux, contacts en Méditerranée, de l'époque archaïque à l'époque hellénistique. Revue des études anciennes, 2015. hal-03664485

HAL Id: hal-03664485

<https://uphf.hal.science/hal-03664485>

Submitted on 22 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mobilités grecques. Mouvements, réseaux, contacts en Méditerranée, de l'époque archaïque à l'époque hellénistique. - Sous la direction de L. CAPDETREY et J. ZURBACH. - Bordeaux : Ausonius, 2012. - 280 p. : bibliogr., index, ill. - (Scripta Antiqua, ISSN : 1298 1990 ; 46). ISBN : 978.2.35613.074.7.

Cet ouvrage collectif, qui rassemble certaines contributions du colloque tenu à Nanterre en juin 2012 « Mobilités grecques : migrations, réseaux, contacts en Méditerranée, de l'époque archaïque à l'époque hellénistique », ainsi que des contributions inédites, tient à répondre à une double moment opportun, à savoir la question mise au programme des concours du CAPES d'histoire-géographie et de l'Agrégation d'histoire en 2013 et 2014, « les diasporas grecques de Gibraltar à l'Indus du VIII^e au III^e s. av. J.-C. », mais aussi l'occasion de faire un bilan sur les thématiques liées à la mobilité des communautés grecques. En effet, les questions sur la mobilité, l'ethnicité et les réseaux sont au cœur de débats en histoire, mais aussi dans les sciences humaines depuis une trentaine d'années, du fait de publications de référence sur la mobilité et les échanges, comme l'ouvrage de P. Horden et N. Purcell, *The Corrupting Sea*, Oxford, 2000, les travaux sous la direction de Cl. Moatti (*La mobilité des personnes en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne. Procédures de contrôle et documents d'identification*, Rome, 2004 ; avec W. Kaiser, *Gens de passage en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne*, Paris, 2007 ; avec W. Kaiser et Chr. Pébarthe, *Le monde de l'itinérance en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne*, Bordeaux, 2009), et *La Méditerranée au VII^e siècle av. J.-C. (essais d'analyses archéologiques)*, sous la direction de R. Étienne, paru en 2010 à Paris. En ce qui concerne la thématique des réseaux et de la connectivité, les débats sont redevables aux travaux d'I. Malkin, comme l'article « Ethnicité et colonisation : le réseau d'identité grecque en Sicile », *Pallas*, 73, 2007, et l'ouvrage *A Small Greek World. Network in the Ancient Mediterranean*, Oxford, 2012. Enfin, la notion d'ethnicité s'est affirmée de manière spectaculaire dans le champ des études anciennes grâce aux travaux de J. Hall, *Ethnic Identity in Greek Antiquity*, Cambridge, 1997, et *Hellenicity. Between Ethnicity and Culture*, Chicago, 2002. Du fait de nouvelles notions et de nouvelles publications, entraînant la discussion sur de nouvelles méthodes et un dialogue interdisciplinaire accru, l'ouvrage coordonné par L. Capdetrey et J. Zurbach se veut un bilan intellectuel et historiographique. Il est divisé en quatre parties : une première partie historiographique sur les notions de mobilité, d'identités et de réseau ; une seconde partie sur l'ethnicité, les identités ethniques et les mobilités ; une troisième partie sur les mobilités et les migrations et une dernière partie sur les réseaux.

La première partie de l'ouvrage, « Mobilités, identités et réseaux : perspectives historiographiques », vise à opérer un retour critique sur des questions considérées comme novatrices.

La contribution de M. Gras, « Avant les réseaux. Les stratigraphies conceptuelles de la Méditerranée archaïque », part du constat qu'une réflexion sur la mobilité archaïque rencontre nécessairement la question de la circulation des hommes, et que les archéologues cherchent à comprendre l'action de ceux-ci à travers la circulation des matériaux, des objets, des denrées agricoles et des produits. M. Gras fait une mise au point sur l'historiographie de la mobilité méditerranéenne, puis sur les approches, techniques et modèles qui permettent d'étudier les objets ; il rend hommage au regard pionnier des antiquaires des XVIII^e et XIX^e s. et dresse un bilan sur le lien entre céramique et histoire économique, mais aussi sur les rapports entre histoire et anthropologie. M. Gras met en garde contre les manipulations antiques (Antiochos de Syracuse) et modernes (T.J. Dunbabin, *The Western Greek. The History of Sicily and South Italy from the Foundation of Greek Colonies to 480 B.C.*, Oxford, 1948) qui cachent les mobilités et les circulations de personnes. Enfin, l'article s'achève sur trois exemples de nos ignorances : la localisation de l'autel d'Apollon *archégetès* près de Naxos, le paysage de

l'*emporion* archaïque de Rome et l'*emporion* de Naucratis. M. Gras s'interroge en conclusion sur la manière de trouver des contextes archéologiques adaptés à l'étude des mobilités et des échanges. Il indique que les contextes de transport pour les échanges maritimes sont les épaves et que l'étude des contextes emporiques doit entraîner une archéologie des *emporion*. Se défendant de tomber dans le scepticisme, M. Gras conclut sur le fait qu'une archéologie des échanges risque de continuer longtemps à se construire de manière empirique, en affinant ses outils, en arrivant à mieux identifier, localiser et dater les productions, et en arrivant aussi à travailler de plus en plus sur des séries et du quantitatif, ce qui est le fondement indispensable, même pour les siècles archaïques, à une approche économique sérieuse.

I. Malkin et Chr. Müller justifient le titre de leur contribution « Vingt ans d'ethnicité : bilan historiographique et application du concept aux études anciennes » par le fait qu'il y a vingt ans, J. Hall était alors doctorant à Cambridge sous la direction d'A. Snodgrass, et plongé dans la rédaction d'une thèse consacrée à l'identité ethnique en Argolide entre 900 et 600 av. J.-C. Cette thèse, soutenue en 1997 sous le titre *Ethnic Identity in Greek Antiquity*, est devenue l'ouvrage de référence sur le sujet, car J. Hall a été le premier à introduire de manière systématique le concept d'ethnicité dans le champ de l'histoire ancienne, et plus particulièrement des études grecques. Vingt ans ont passé, et même si J. Hall a publié en 2002 l'ouvrage *Hellenicity between Ethnicity and Culture*, ce dernier s'est tourné vers d'autres horizons scientifiques. Les auteurs constatent que le concept d'ethnicité est beaucoup utilisé depuis les années 2002-2010, au point de devenir l'élément-clé d'une « nouvelle orthodoxie anthropologique » dans l'analyse des identités collectives. Le propos des auteurs est de s'interroger sur le rapport qu'entretiennent identité ethnique et mobilité : pourquoi et dans quelles conditions, lorsque l'on traite de la mobilité, est-on amené à rencontrer la question de l'ethnicité ? I. Malkin et Chr. Müller évoquent tout d'abord la réflexion sur les identités en histoire ancienne antérieurement à l'introduction des théories de l'ethnicité, puis ils analysent la notion d'ethnicité et sa polysémie en insistant sur l'apport des travaux de J. Hall et de I. Malkin. Les auteurs préconisent en conclusion d'employer plutôt l'expression d'identité ethnique que celle d'ethnicité, et signalent deux pistes prometteuses qui permettront de déplacer les termes du débat : celle des transferts culturels et du « Spatial Turn », où l'espace n'est plus considéré comme un « contenant » passif de l'action humaine, mais est aussi souvent façonné par elle, tout en façonnant à son tour l'action humaine et les cartes mentales.

Dans son article « Mobilités et circulations : approches historiographique et conceptuelle », Cl. Moatti dresse elle aussi un bilan historiographique qui montre la vitalité de la recherche depuis vingt ans sur la mobilité dans les sociétés pré-contemporaines, et récuse l'idée de populations en grande majorité immobiles. Elle présente les nouvelles orientations historiographiques depuis la fin des années 1980, et souligne le rôle de R. Osborne et de son article « The Potential Mobility of Human Populations », *Oxford Journal of Archaeology*, 10, 1991, qui a démontré la nécessité d'historiciser les causes et les formes des phénomènes migratoires, tout comme le caractère relatif de la distance dans l'étude du phénomène migratoire. Les propositions de R. Osborne ont plutôt été confirmées par l'historiographie récente, mais Cl. Moatti souligne qu'il n'y a pas forcément une linéarité ou une continuité des pratiques, et qu'il peut y avoir des ruptures importantes qui n'ont pas manqué d'avoir des effets sur la mobilité. Elle indique aussi qu'il faut tenir compte des niveaux de différenciation (mobilité structurelle /mobilité conjoncturelle ; différents impacts de la mobilité selon les régions) et de la diversité des réalités derrière un vocabulaire unificateur. Elle souligne la nécessité de partir du vocabulaire antique et de renoncer à une terminologie trop connotée comme « immigration » ou « émigration », ce qui est rendu possible par les travaux des anthropologues, des sociologues, des historiens modernistes et contemporanéistes, qui ont conduit à un certain nombre de déplacements sémantiques et conceptuels comme le fait d'étudier la mobilité comme un *processus social*, où sont pris en compte les mouvements

individuels autant que collectifs ; le déplacement de l'étude de l'immigration à l'étude des flux ; le déplacement de l'intégration aux structurations de la vie en mouvement pour les communautés transnationales nées des flux ; enfin, l'étude porte sur la structuration des vies en mouvement, qui conduit à penser de manière nouvelle les rapports entre sédentarité et mobilité. Cl. Moatti termine son article en montrant que ces quatre déplacements conceptuels ont ouvert des pistes, comme celle qui lie la mobilité à la formation d'un monde réticulaire. Elle insiste sur la part des cités dans les mobilités, car le niveau politique était le grand absent de l'ouvrage de P. Horden et N. Purcell, *The Corrupting Sea*, Oxford, 2000, et s'interroge sur la part des choix individuels dans la migration et sur le rôle de la négociation dans le processus migratoire.

La seconde partie de l'ouvrage s'intitule « Ethnicité, identités ethniques et mobilités » et se compose de deux contributions qui montrent deux exemples de réflexion sur les identités ethniques à travers des sources très différentes.

A.-E. Veïsse étudie « L'usage des ethniques dans l'Égypte du III^e siècle » en prenant comme point de départ la définition des Hellènes en Égypte, à savoir tous les immigrants grecs ou hellénisés dont l'origine, quelle qu'elle fût, était extérieure à l'Égypte. 260 ethniques différents étaient en usage dans l'Égypte ptolémaïque, et renvoyaient aux régions et États du monde grec, mais aussi au monde non-grec. Afin de définir la signification que les contemporains eux-mêmes accordaient à ces ethniques, A.-E. Veïsse rappelle les règles édictées par les Ptolémées en matière de déclinaison de l'identité personnelle, confronte ces règles aux documents de la pratique, pratique des agents de l'Etat et pratique des individus, en utilisant notamment les 46 listes fiscales datant du III^e siècle et publiées dans les travaux de W. Clarysse et D.J. Thompson, *Counting the People in Hellenistic Egypt (P. Count)*, 2 vol., Cambridge, 2006, et les 75 pétitions royales ou *enteuxeis* utilisables pour le III^e siècle. Enfin, A.-E. Veïsse étudie deux cas particuliers : trois pétitions adressées aux rois Ptolémée II et Ptolémée III par Zénon de Caunos, et la pétition adressée au roi Ptolémée IV par un certain Héracléides. A.-E. Veïsse montre donc que l'idée que l'on peut se faire de l'importance accordée aux ethniques dans l'Égypte du III^e siècle varie fortement selon le type de sources prises en considération. On voit en fait que, du point de vue de l'administration fiscale, il est nécessaire de savoir si les individus font ou non partie du groupe privilégié des Hellènes. Dans d'autres circonstances, comme les pétitions, c'est le lieu de domicile qui est important pour l'individu, et non sa *patris*.

A travers sa contribution « Grecs, indigènes et au-delà. La question de l'ethnicité dans les ensembles funéraires en contexte colonial », R.-M. Bérard questionne la documentation des nécropoles de Grande Grèce et de Sicile. Elle fait un bilan de l'historiographie des débats sur la nature des contacts entre Grecs et indigènes, et sur le produit de ces échanges, qui ont souvent été perçus en termes de dominations (notion d'acculturation). Elle indique que depuis plusieurs décennies, un processus inverse est envisagé, qui inaugurerait une réflexion autour de l'idée de réciprocité des échanges. Ce type de réflexion est applicable à l'archéologie afin de constater et de quantifier les évolutions au travers du mobilier archéologique, mais R.-M. Bérard souligne avec justesse la difficulté d'identifier les signes symboliques emblématiques d'un groupe ethnique. En raison du caractère institutionnel du dépôt funéraire, R.-M. Bérard justifie l'étude des sépultures comme moyen d'accès privilégié aux marqueurs d'ethnicité spécifiques d'un groupe donné, mais met aussi en garde contre une vision schématique et historiographiquement datée des choses car la dichotomie Grecs-indigènes n'est plus d'actualité. De plus, les pratiques funéraires pouvaient varier considérablement à la même époque d'une cité à l'autre : par exemple, il n'y a pas de correspondance systématique entre les pratiques funéraires mises en œuvre dans les premières colonies d'Occident et celles de leurs métropoles d'origine. R.-M. Bérard reprend le dossier des fibules et des épingles dans les tombes pour montrer que de nombreux présupposés y sont attachés. Le bilan de R.-M.

Bérard est assez pessimiste puisque ni les pratiques funéraires ni les artefacts déposés dans les tombes ne constituent des indicateurs directs de l'identité ethnique des défunts et du groupe social auquel ils appartenaient, mais elle reste optimiste en montrant que c'est par la modulation des échelles d'analyse et par la multiplication des points de vue qu'il est désormais possible d'identifier et d'interpréter les éléments de la tombe qui participaient à l'identité ethnique du défunt.

La troisième partie de l'ouvrage s'intitule « Mobilités et migrations » et comporte quatre contributions.

Dans sa note « À propos de l'expression “les diasporas grecques” », M. Casevitz fait une mise au point sur le vocabulaire de la diaspora et les premières sources littéraires utilisant le mot.

P. Arnaud livre un article très complet et très bien illustré, « La mer, vecteur des mobilités grecques », qui montre l'importance très précoce de la navigation. Dans une première partie, P. Arnaud présente les navires (types de navires avec mise au point sur les vaisseaux longs et les vaisseaux ronds et sur le vocabulaire) et leur évolution (échanges de savoirs et évolutions technologiques), puis dans une seconde partie, il évoque les pratiques et les routes de navigation, avec les idées reçues et les réalités sur la route maritime, la construction théorique de l'espace et la banalité de la navigation et du voyage maritime ; et, dans une troisième partie, il présente les sociétés de gens de mers (résidents et navigants) et s'interroge sur le cosmopolitisme, le multiculturalisme et la multiculturalité, et termine sa présentation par les rapports complexes de la cité et de son port, source de revenus et de menaces.

G.J. Oliver traite de « Démographie des migrations et mobilité dans la Méditerranée grecque à l'époque classique et à la haute époque hellénistique ». L'auteur s'intéresse à la question de l'échelle démographique et se demande dans quelle mesure la cité grecque se soucie réellement de la taille de sa population, bref, si la cité grecque a eu une politique démographique. Dans une première partie, il procède à un bilan historiographique, et traite de modélisation paramétrée (*parametric modelling*) et des mentalités. Dans une seconde partie, il examine les sources qui ont traité du lien entre une grande cité et une population importante. Il montre qu'à travers ses ouvrages (*Poroi*, *Mémorables*, *Économique* et *Hiéron*), Xénophon estimait qu'une cité peuplée était une grande cité, et qu'il fallait par conséquent en augmenter la population, notamment étrangère. À l'inverse, Aristote, dans le *Politique*, soulignait les problèmes posés par une cité nombreuse. G.J. Oliver termine son propos et se demande pourquoi bouger : il montre que certaines personnes n'avaient pas le choix (expulsions de populations) et que d'autres voyaient dans la mobilité une possibilité d'améliorer leur situation. G.J. Oliver estime qu'il peut y avoir un choix rationnel ou du moins raisonné de déplacement. On peut donc parler d'une mentalité rationaliste pour la cité et pour l'individu.

La contribution de J.-M. Roubineau s'intitule « La condition d'étranger de passage dans les cités grecques : statut de droit ou position *hors-la-cité* ». Il s'agit pour lui d'examiner le point de vue institutionnel pour préciser les intentions et les conceptions des cités concernant le contrôle des étrangers de passage. Après une mise au point historiographique, J.-M. Roubineau se propose de déterminer s'il y avait ou non un statut du *parepidèmos*, de l'étranger de passage. La question centrale est celle de l'articulation entre la position d'étranger de passage et celle d'étranger résident. La situation juridique de l'étranger de passage est, sauf convention spécifique, une situation de non-droit, comme c'est le cas du point de vue fiscal. J.-M. Roubineau discute aussi de la question du traitement administratif de l'entrée dans la catégorie d'étranger résident et du délai (un mois ?) pour ce traitement. Il souligne la précarité de l'étranger de passage, pour qui l'enregistrement est le symbole de la protection juridique. J.-M. Roubineau conclut sur le fait que, pour les statuts personnels, le

tournant de la période allant du VIII^e au III^e siècle av. J.-C. se situe dans la seconde moitié du VI^e s. et la première moitié du V^e s. avec l'apparition du statut de citoyen, de métèque, d'isotèle, de proxène ou d'affranchi. Les obligations fiscales et les droits vont de concert, et visent à marginaliser les étrangers de passage, qui sont placés dans une position *hors la cité*. Les étrangers de passage sont placés par la cité grecque dans un angle mort de la hiérarchie sociale, où se conjuguent un minimum de droits et un maximum de risques, érigeant la résidence en principe cardinal d'appartenance à la communauté de la *polis* et la mobilité en vecteur de précarité sociale.

La quatrième partie de l'ouvrage s'intitule « Réseaux » et comporte quatre contributions, qui visent à étudier des exemples précis de réseaux.

J.-Chr. Sourisseau, dans son article « Documents archéologiques et réseaux d'échanges en Méditerranée centrale (VIII^e-VII^e s. a.C.), se pose la question de la définition des réseaux d'échanges, et fait ensuite un bilan historiographique sur les échanges et les réseaux en Méditerranée centrale des VIII^e et VII^e siècles, en insistant sur le fait que la recherche est passée, en soixante ans, d'une approche fondamentalement moderniste, à la fois dans l'analyse des sources et de la documentation archéologique, à une situation beaucoup plus structurée et nuancée, grâce à l'apport fondamental de l'anthropologie historique. J.-Chr. Sourisseau s'intéresse ensuite aux faits archéologiques : il s'interroge sur les quantités (volumes et flux de produits et d'objets) ; il montre la diffusion des produits orientaux et grecs et les premières installations grecques en Occident au VIII^e s. ; enfin, il se demande si l'on peut aller plus loin dans la caractérisation de ces trafics révélés par la présence et la fabrication de ces objets. J.-Chr. Sourisseau termine son article en proposant une chronologie, avec une première phase (fin IX^e-début VIII^e s.), où réseaux eubéens et orientaux mêlés (petits groupes de personnes très mobiles), parcourent les mêmes itinéraires et approvisionnent les élites indigènes en produits de prestige en faible quantité. La seconde phase (première moitié du VIII^e s.), correspond à un phénomène d'occidentalisation de l'échange qui repose sur les structures de l'ancien réseau, mais dont la nature et les points d'ancrage ont été profondément modifiés, avec l'implantation permanente de nouvelles communautés et l'expérience des premières expérimentations urbaines ou proto-urbaines : dans ce contexte, des transferts techniques et stylistiques ont lieu auprès des communautés indigènes, avec l'émergence d'une production agricole excédentaire. Enfin, la troisième phase est postérieure au milieu du VIII^e s. : elle voit l'installation des *apoikiai* grecques et est caractérisée par l'émergence de ce qui semble être un nouveau réseau dans lequel les produits corinthiens jouent un rôle fondamental.

Dans son article « Mobilité et destins croisés : les réseaux culturels des cités du Pont-Euxin », M. Dana montre que l'approche en terme de réseaux des rapports entre cités permet d'envisager la construction d'une identité à travers le partage des pratiques. Elle s'intéresse précisément à la manière dont les réseaux s'articulent autour des destins individuels et de leurs croisements avec des événements historiques notables. Elle traite donc de la circulation des « spécialistes de l'intelligence » ou des élites éduquées du Pont entre Athènes, Alexandrie et Rome. Dans une première partie consacrée à Platon et à l'Académie, M. Dana montre qu'Athènes est la destination privilégiée des jeunes notables à l'époque classique, notamment de Cléarque, futur tyran d'Héraclée du Pont et élève d'Isocrate. M. Dana montre également que dans les cercles socialement homogènes des élèves de l'Académie, la solidarité, ou au contraire l'antipathie profonde entre d'anciens camarades originaires de la même cité ou de la même région jouait un rôle très important. Les liens de solidarité qui se tissent entre les disciples venues de régions parfois éloignées du monde grec et leurs collègues athéniens peuvent s'avérer très utiles. Dans une seconde partie, M. Dana analyse les liens culturels et militaires entre la mer Noire et l'Égypte lagide qui a, grâce à la politique culturelle mise en place au Musée et à la Bibliothèque d'Alexandrie, attiré les grammairiens et les hommes de

science du Pont comme Héraclide de Callatis, Aristophane de Byzance, Denys le Thrace, Philon de Byzance et Hiérophile de Chalcédoine. Dans une troisième partie, elle donne des exemples d'intellectuels du Pont dans l'entourage des puissants à Rome aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C., intellectuels qui ont pu se retrouver dans la tourmente lors des crises de la République romaine.

D. Agut-Labordère propose une « Approche cartographique des relations des pharaons saïtes (664-526) et indépendants (404-342) avec les cités grecques » à l'aide de dix taxons qui sont l'alliance (*symmachia*), le cadeau diplomatique, le fait d'être membre de l'Hellénion de Naucratis, le fait que la cité ait eu le droit de fonder un sanctuaire à Naucratis, l'action militaire d'une cité en faveur de l'Égypte, le soutien militaire de l'Égypte à une cité dans le cadre d'un conflit, l'acte hostile d'une cité à l'encontre de l'Égypte, l'envoi d'un contingent aux Perses contre l'Égypte, les cités pourvoyeuses de mercenaires et les *Aigyptiaca* royaux (objets de type égyptien présentant au moins deux éléments du nom pharaonique). Grâce à cela, D. Agut-Labordère définit trois phases dans les relations diplomatiques gréco-égyptiennes : une première période pré-amaséenne (664-570), une seconde période sous le règne d'Amasis (570-526), qui est caractérisée par la fondation de l'Hellénion de Naucratis et le panhellénisme du pharaon surtout en faveur des cités grecques d'Asie ; et enfin, une troisième période, qui est celle des pharaons indépendants (c. 404-342), qui est marquée par une diplomatie de l'urgence dans laquelle le rapport de force s'est inversé en faveur des Grecs (Athènes, Sparte, Chypre).

Le dernier exemple de réseaux est celui proposé par S. Maillot dans son article « La formation des réseaux de mobilité méditerranéens. Remarques sur les associations à l'époque hellénistique ». S. Maillot définit le phénomène associatif, puis donne des exemples de groupes diasporiques à Athènes. Dans la troisième partie de son article, elle présente les sources et les caractéristiques des associations mixtes ou interethniques et s'interroge dans la dernière partie sur les causes de l'existence des associations. Elle donne plusieurs éléments de réponses comme l'intérêt de la cité et l'intérêt des migrants.

J. Zurbach, dans la conclusion du volume, revient sur les circonstances qui ont présidé à l'élaboration de ce volume (la question d'histoire ancienne mise aux programmes des concours du CAPES d'histoire-géographie et de l'Agrégation d'histoire en 2013 et 2014), mais souligne que cet état de fait ne doit pas cacher la nouveauté réelle des questions, originales depuis une vingtaine d'années, des mobilités, des réseaux et de l'ethnicité, et la nécessité de se donner un moment de réflexion sur les processus en cours. Il s'agissait, pour les auteurs, de se donner une occasion de commencer un bilan et une réflexion historiographique renouvelée en prenant acte de certains acquis dus pour l'essentiel au dialogue avec les sciences sociales. J. Zurbach propose donc des mises au point sur la notion d'ethnicité, celle de réseaux et sur l'idéologie qui peut sous-tendre les analyses, en lien avec leurs époques.

Le pari des auteurs, qui était de proposer à la communauté scientifique un bilan historiographique sur les notions d'ethnicité, de mobilité et de réseaux, et de stimuler la recherche par de nouvelles questions et de nouveaux débats est amplement tenu : cet ouvrage restera un ouvrage de référence.

CLAIRE BARAT